

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/088 DU 12 NOVEMBRE 2025 PORTANT NOMINATION DES ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT DU BURUNDI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DES FEMMES « BIDF »

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/34 du 02 décembre 2008 portant Statut de la Banque de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 30 mai 2011 portant Code des Sociétés Privées et à Participation Publique ;

Vu la Loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les Activités Bancaires ;

Vu le Décret n°100/072 du 08 mai 2020 portant Participation de l'Etat du Burundi et des Communes au Capital Social de la Banque d'Investissement et de Développement pour les Femmes au Burundi, « BIDF » en sigle ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n° 100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/024 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique ;

Sur proposition du Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommées Administrateurs Représentant l'Etat du Burundi au Conseil d'Administration de la Banque d'Investissement et de Développement pour les Femmes au Burundi « BIDF » en sigle et pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois :

- Madame Florence KANEZA ;
- Madame Rosalie NAHISHAKIYE.

Article 2 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3 : Le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 12 novembre 2025

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

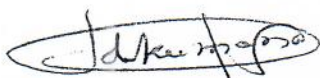
LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.



LE MINISTRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE
NUMERIQUE,



Dr. Alain NDIKUMANA.